

PROGRAMME DE FORMATION EQUIPIER PREMIERE INTERVENTION

Modalités : Stage intra-entreprise / inter-entreprises

Lieu : Locaux client ou site tiers

Effectif : Jusqu'à 12 personnes

Durée : 3 heures

Public concerné : personnel des établissements industriels, Tertiaires, ERP

PRÉ REQUIS

Connaître les consignes et procédures de sécurité

Maîtrise de la langue de formation pour comprendre les consignes de sécurité.

OBJECTIFS

Savoir identifier les risques d'incendie dans son environnement de travail

Apprendre à utiliser les extincteurs et autres moyens de première intervention

Connaître les consignes d'évacuation et les comportements à adopter en cas d'incendie

Être capable d'alerter et de sécuriser les personnes et les biens

REFERENTIELS

- ❖ Code du travail (Art 4227-28 / R4227-29 / R4227-30), règlement E.R.P, règles A.P.S.A.D
- ❖ Norme NF S 61-932 Règlement européen sur la sécurité des travailleurs (Directive
- ❖ 89/391/CEE)

THEORIE : Principes du feu, classes de feu, prévention des risques.

PRATIQUE : Utilisation des extincteurs et autres moyens de lutte contre l'incendie.

EVACUATION : Règles de sécurité, consignes d'évacuation, rôle des EPI dans l'évacuation.

THEORIE

Introduction à la sécurité incendie

- Présentation des objectifs de la formation EPI
- Rappels sur les risques d'incendie en entreprise
- Réglementation sur la sécurité incendie (Code du travail, obligations de l'employeur)
- Les principes de prévention et de lutte contre les incendies

Les principes du feu

- Le triangle du feu : combustibles, comburants, énergies d'activation
- Les classes de feu (A, B, C, D, F) et les types de feux courants en entreprise
- Les causes fréquentes d'incendie en milieu professionnel
- Les comportements à adopter pour prévenir les incendies

Les moyens de lutte contre l'incendie

- Présentation des différents types d'extincteurs et leur utilisation en fonction des classes de feu
- Autres équipements de lutte : couvertures anti-feu, systèmes d'aspersion d'eau, etc.
- Les actions à ne pas faire en cas de départ de feu

Les consignes de sécurité et d'évacuation

- Comment signaler un incendie et alerter les secours (numéros d'urgence, messages d'alerte)
- Les principes d'évacuation et les rôles des EPI : assurer la sécurité des personnes tout en luttant contre le feu
- Rappels sur les consignes de sécurité à respecter dans l'entreprise (système d'alarme, issues de secours)
- Les gestes à éviter pour ne pas aggraver la situation

PRATIQUE

Mise en pratique de l'utilisation des extincteurs

- Exercices pratiques d'utilisation des extincteurs sur bac à feu écologique
- Mise en situation : comment réagir face à un début d'incendie, choisir le bon extincteur, et utiliser correctement le matériel

Évaluation et conclusion

- Évaluation des acquis de la formation
- Récapitulation des bonnes pratiques en matière de prévention et de lutte contre l'incendie
- Questions-réponses avec les participants
- Conclusion et remise des attestations de formation



METHODE D'EVALUATION

Validation des acquis

- QCM
 - ✓ Emission d'un avis favorable si réussite au QCM
 - ✓ Remise d'une attestation de formation nominative

En cas d'échec du stagiaire, le formateur apportera ses commentaires et préconisations sur les points à améliorer.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthode : Apprentissage des savoir-faire avec méthode participative, adaptée au public participant, de leurs compétences et fonctions.

Matériel pour la théorie : PC portable, vidéoprojecteur, accessoires pédagogiques, bac à feu écologique.

Supports pédagogiques : Extrait des articles réglementaires, fascicule « La 1ère Intervention »

Matériel pour la pratique : Extincteurs CO², Eau pulvérisée, signalisation incendie (étiquettes, pictogramme, alarmes), plan d'évacuation de l'entreprise

Formateur :

La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié, professionnel de la sécurité incendie.

Celui-ci se mettra à la portée des participants, afin de répondre au plus juste à leurs attentes et interrogations.

FREQUENCE RECOMMANDEE

- Formation initiale à l'embauche
- Remise à niveau tous les 2/3 ans préconisé

